

L'impact du covid sur le tourisme wallon

1

1. Note méthodologique

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) a tâché d'évaluer l'impact du covid tant sur la fréquentation que sur les retombées économiques du secteur touristique. Il a également mis en place une veille spécifique « coronavirus » afin d'informer les opérateurs touristiques de l'évolution de la situation en Belgique et à l'étranger.

Pour la mesure de l'impact sur la fréquentation, l'OwT a mis en place une série de baromètres, en collaboration avec les associations professionnelles du secteur touristique.

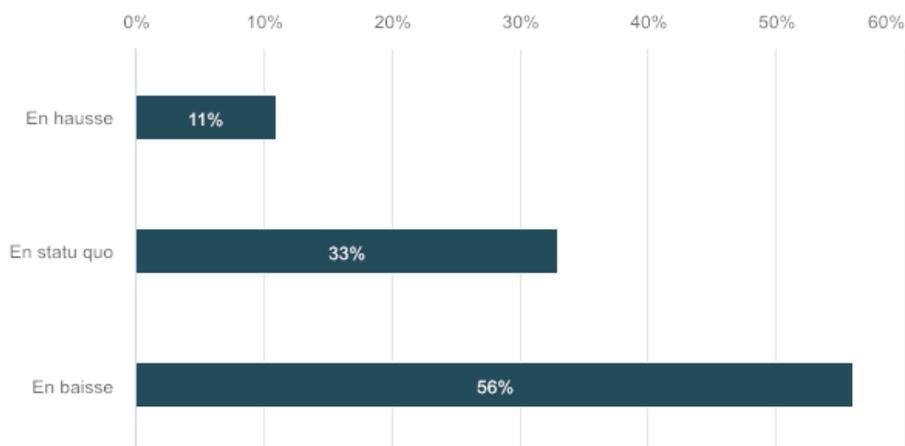
Afin d'estimer le manque à gagner pour le deuxième trimestre 2020, le présent document analyse l'évolution du chiffre d'affaires déclaré trimestriellement par les entreprises auprès de l'administration de la TVA. Ce montant est ensuite comparé au montant attendu pour ce même trimestre compte-tenu de l'évolution observée du chiffre d'affaires au cours des 4 dernières années.

2. L'impact sur la fréquentation touristique

➤ La fréquentation en mars, avril et mai 2020

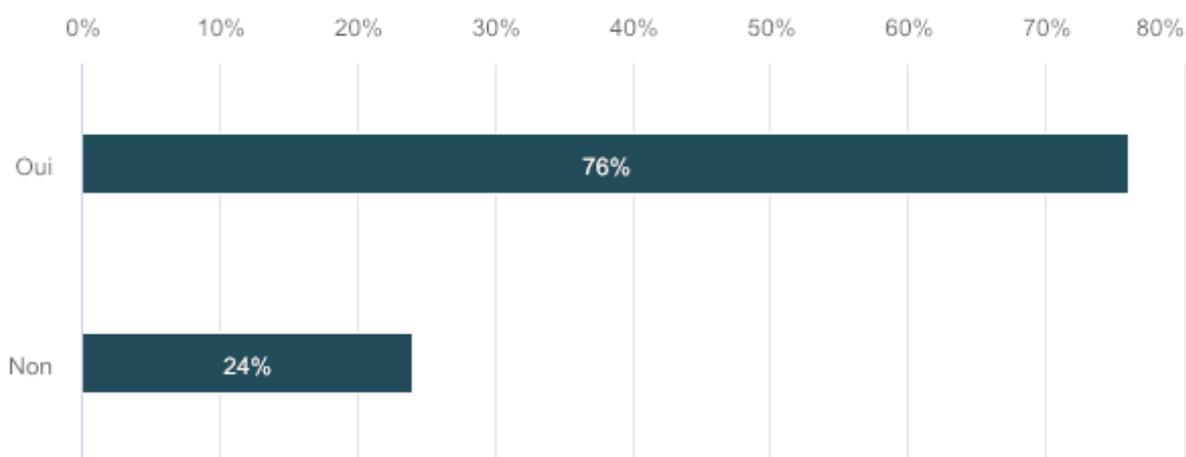
Au cours de la semaine du 2 au 8 mars, les opérateurs touristiques ont vu leurs réservations en statu quo. Par contre, ils ont enregistré un pourcentage inhabituel d'annulations qui portaient sur les réservations prévues essentiellement entre la semaine du 9 mars et la semaine du 30 mars. Le pourcentage moyen d'annulation pour les groupes était de 37,1% et de 24,3% pour les individuels.

Le baromètre portant sur la semaine du 9 au 15 mars a révélé une augmentation plus importante du nombre de réservations :



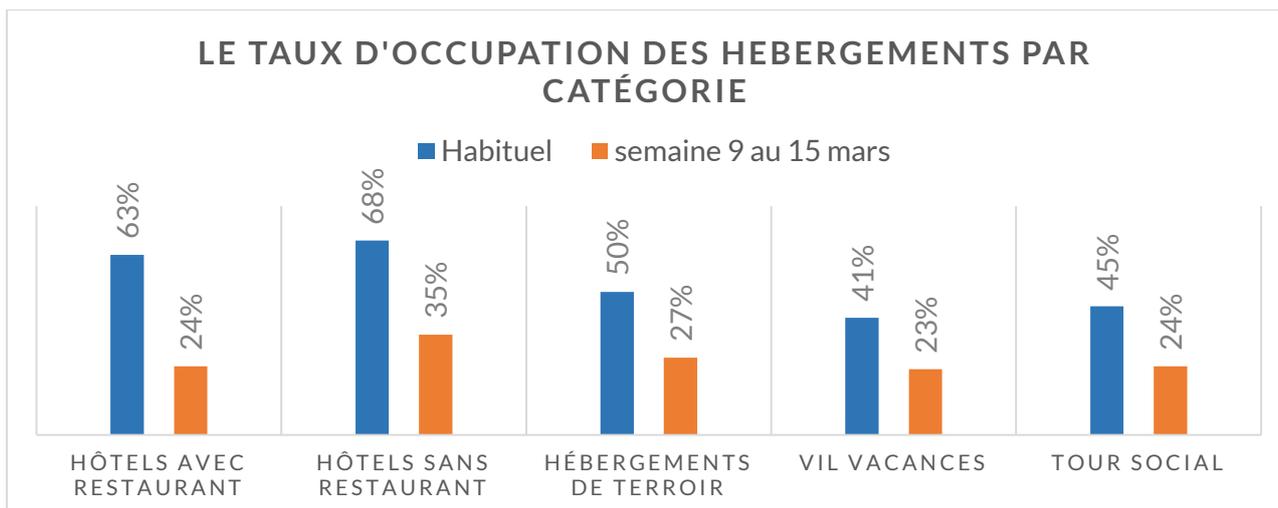
Les hôtels étaient les plus impactés : 80% en moyenne ont enregistré une baisse la semaine du 9 au 15 mars. Venaient ensuite les centres de tourisme social tandis que les hébergements de terroir limitaient visiblement les dégâts. 53% des répondants étaient en statu quo ou en hausse.

Si 51% des répondants ont enregistré un pourcentage inhabituel d'annulations la première semaine de mars, ils étaient nettement plus nombreux entre le 9 et le 15 :



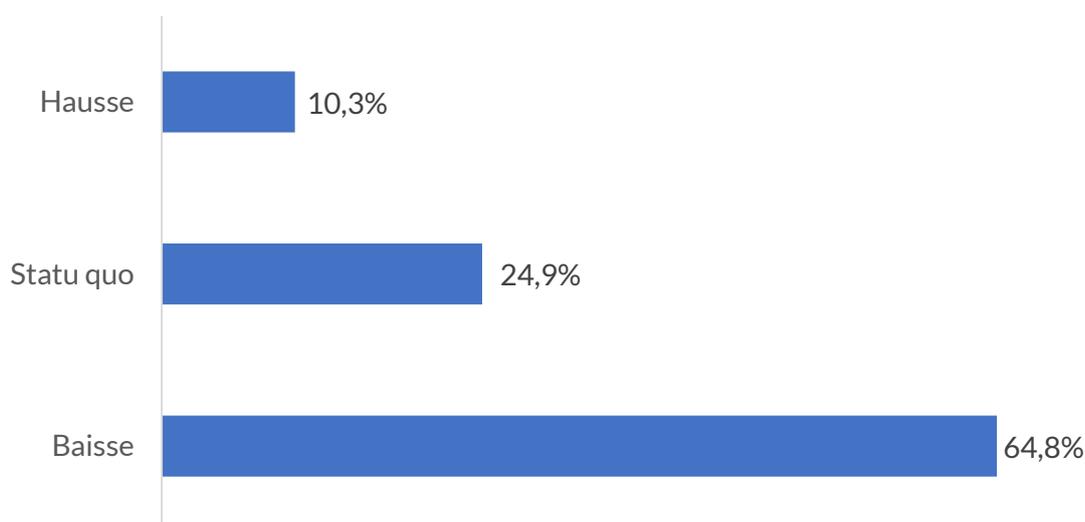
Le taux moyen d'annulation à cette période est généralement de 5%. Il est monté à 65% entre le 9 et 15 mars (contre 22% la semaine du 2 au 8 mars).

Selon les 315 répondants au sondage, le taux d'occupation moyen habituel des hébergements à cette période est de 53%. Il est descendu à 27% pour la semaine du 9 au 15 mars.



On a constaté pour la semaine du 9 au 15 mars que nos clientèles majoritaires - les Belges, Français et Néerlandais – annulaient le plus leurs réservations. Ces annulations concernaient autant les groupes que les individuels. Le pourcentage moyen d’annulation pour les groupes était de 58,2% et de 57,8% pour les individuels.

Au cours de la semaine du 16 au 22 mars – semaine qui a vu ma mise en place du confinement - le nombre de réservation a chuté de manière importante :

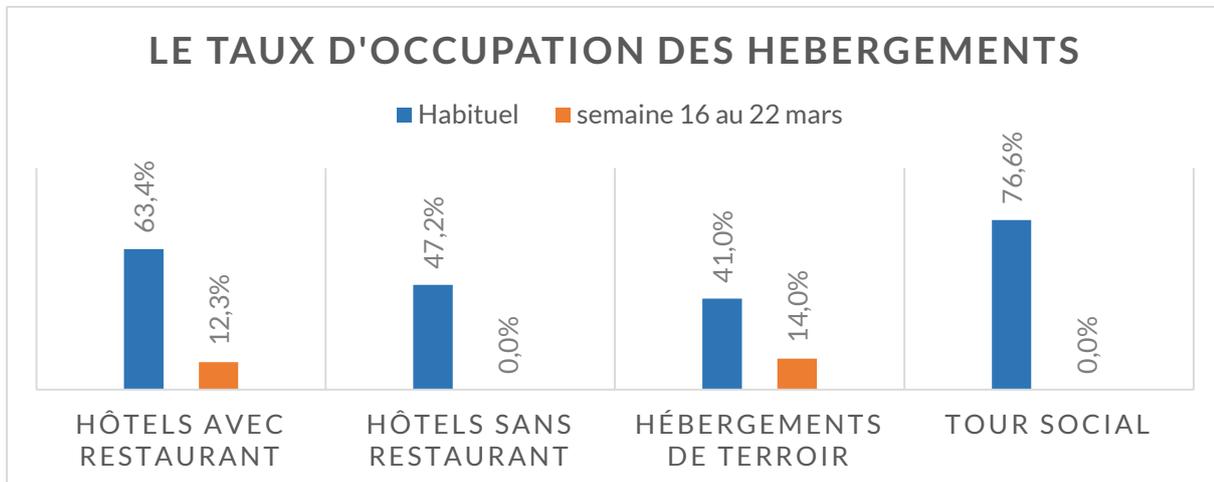


En terme de réservation, on a constaté que les hôtels étaient les plus impactés : 96% en moyenne ont enregistré une baisse de réservations la semaine du 16 au 22 mars (contre 80% la semaine précédente). Venaient ensuite les centres de tourisme social. Les hébergements de terroir ont commencé à sentir les conséquences de la crise. Seuls 39% ont vu leurs réservations en statu quo ou en hausse contre 53% des répondants la semaine précédente.

Le taux moyen d’annulation à cette période est de 5%. Il est monté à 85% au cours de la semaine du 16 au 22 mars (contre 65% la semaine du 9 au 15 mars).

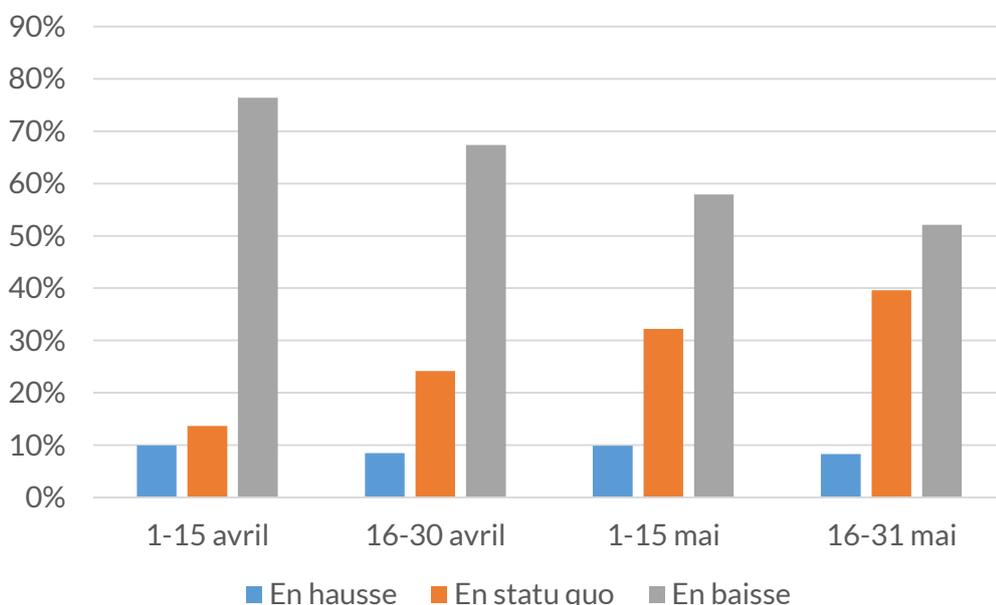
Sur les 364 répondants au sondage, 94% ont été contraints de fermer suite aux mesures de confinement mais également par manque de touristes. Ainsi, 33% des infrastructures ont fermé avant la semaine du 16 mars.

Selon les 364 répondants au sondage, le taux d'occupation moyen des hébergements à cette période est de 61%. Il est descendu à 15% pour la semaine du 16 au 22 mars.



Sur 344 établissements fermés (qui ont répondu au sondage), 14% ont été contraints de mettre du personnel en chômage économique. Cela représente 466 salariés sur un total de 531, soit 87,7% de leur personnel total.

La fermeture de toutes les activités touristiques à partir du 18 mars a également eu des répercussions sur les réservations pour les semaines/mois suivants. Le confinement et probablement le doute sur une éventuelle levée ou durcissement des mesures a freiné les touristes à réserver.

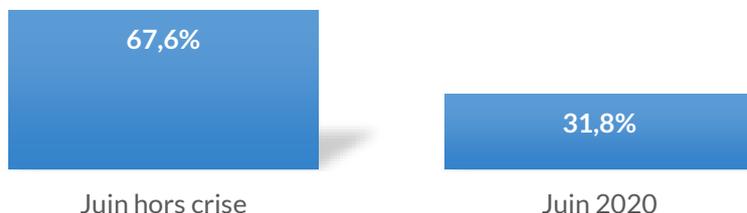


➤ **La fréquentation en juin 2020**

78% des répondants ont ouvert à nouveau leur activité au public entre le 8 et le 30 juin, suite à la phase 3 du déconfinement.

Parmi les 22% qui n'ont pas ouvert, cette fermeture est temporaire pour 96% d'entre eux.

Le taux d'occupation des hébergements entre le 8 et 30 juin



Le nombre de visiteurs dans les attractions a baissé de 80% par rapport à un mois de juin normal.

69% des répondants n'étaient pas satisfaits de leur taux de fréquentation en juin. Le chiffre d'affaires avait baissé en moyenne de 65,95% dans les infrastructures touristiques.

36% des répondants au sondage ont été contraints de mettre du personnel en chômage économique ou temporaire en juin.

➤ La fréquentation de l'été 2020

97% des répondants ont ouvert leur activité au public cet été. Ils étaient 78% en juin, après la phase 3 du déconfinement.

Parmi les 3% qui n'ont pas ouvert, cette fermeture est temporaire pour 86% d'entre eux.

Par rapport à un été normal, 48% des répondants ont été contraints de réduire leur capacité d'accueil/visiteurs en 2020.

Le taux d'occupation dans les hébergements cet été :

Selon les 127 exploitants d'hébergements qui ont répondu au sondage, le taux d'occupation moyen cet été a été de 65%. L'an dernier, il était de 67%. Malgré les mesures de contingentement dans certains types d'hébergements, le taux d'occupation reste bon.

Le taux d'occupation par catégorie		
Catégorie	Eté 2020	Eté 2019
Hôtels	65%	68%
Campings	72%	73%
Centre de tourisme social	47%	49%
Villages de vacances	-	-
Hébergements de terroir	-	-

NB : Etant donné le faible nombre de réponses pour les hébergements de terroir et les villages de vacances, les résultats ne sont assez fiables que pour les diffuser.

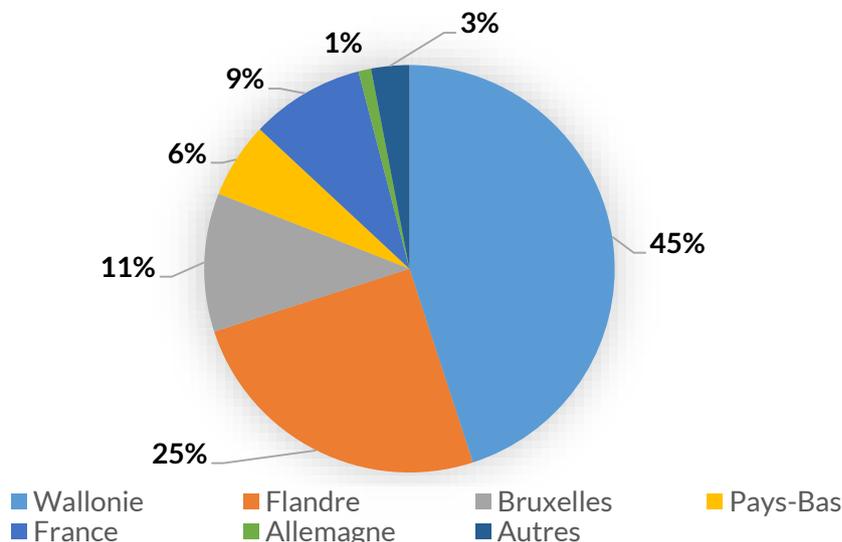
Le taux d'occupation dans les campings a été identique en juillet et en août 2020 (73%). Il a par contre été meilleur en juillet pour les hôtels (68% contre 61% en août). Idem pour les centres de tourisme social.

Le nombre de visiteurs dans les attractions cet été :

91 attractions touristiques/musées ont répondu au sondage.

On a observé une baisse de 21% de la fréquentation par rapport à l'été 2019. 37% des attractions ont tout de même enregistré une hausse de visiteurs par rapport à l'an dernier. Les mesures de contingentement dans les grosses attractions ont sans doute fait reculer les touristes, ces derniers préférant probablement privilégier les espaces moins peuplés et moins contraints à limiter leur fréquentation. Les fortes chaleurs étaient peut-être aussi responsables de cette baisse de visiteurs. On sait notamment que les kayaks ont été obligés de cesser leurs activités depuis le 31 juillet suite au manque d'eau.

En termes de clientèles qui ont été observées, on retrouve :



Les Belges étaient aussi nombreux en juillet qu'en août, avec une plus grande majorité de Wallons en août. Les Français ont séjourné/visité la Wallonie plus majoritairement en août.

34% des répondants sont satisfaits de leur taux de fréquentation cet été (ils n'étaient que 31% en juin). Le mois de juillet a été plus satisfaisant pour les opérateurs touristiques (73% de satisfaits à très satisfaits en juillet contre 62% en août).

Le chiffre d'affaires a baissé en moyenne de 38% dans les infrastructures touristiques en juillet et de 42% en août, soit une moyenne de 40% cet été (contre 65,9% en juin).

19% des répondants au sondage ont été contraints de mettre du personnel en chômage économique ou temporaire cet été (ils étaient 36% en juin). En moyenne, la moitié du personnel a été contraint au chômage économique ou temporaire.

17% des attractions ont été obligées de mettre du personnel en chômage économique ou temporaire.

20% des hébergements ont été obligés de mettre du personnel en chômage économique ou temporaire, majoritairement des hôtels (76% du total des hébergements).

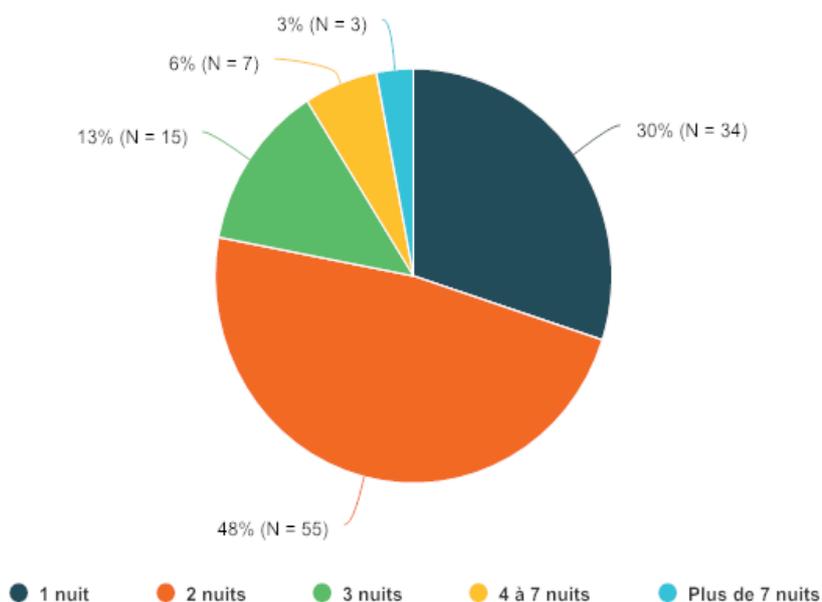
➤ **Les prévisions pour les prochains mois :**

42% des répondants ont vu leurs réservations baisser par rapport à un mois de septembre normal (+1% par rapport à juin).

11% ont vu leurs réservations augmenter (-9% par rapport au sondage de juin).

1 sondé sur 4 environ conserve un niveau de réservations habituel (contre 1 sur 5 en juin)

Le nombre de nuits réservées en moyenne pour septembre :



61% des répondants ont des réservations pour octobre

45% des répondants ont des réservations pour novembre

43% des répondants ont des réservations pour décembre

50% des sondés sont inquiets pour le maintien de leur activité d'ici la fin de l'année (ils étaient 55% en juin).

34% des sondés (-6% par rapport à juin) estiment avoir confiance dans la reprise de l'activité touristique. Notons que 43% des répondants se disent moyennement confiants dans la reprise de l'activité touristique (contre 42% en juin)

3. L'impact sur l'économie touristique

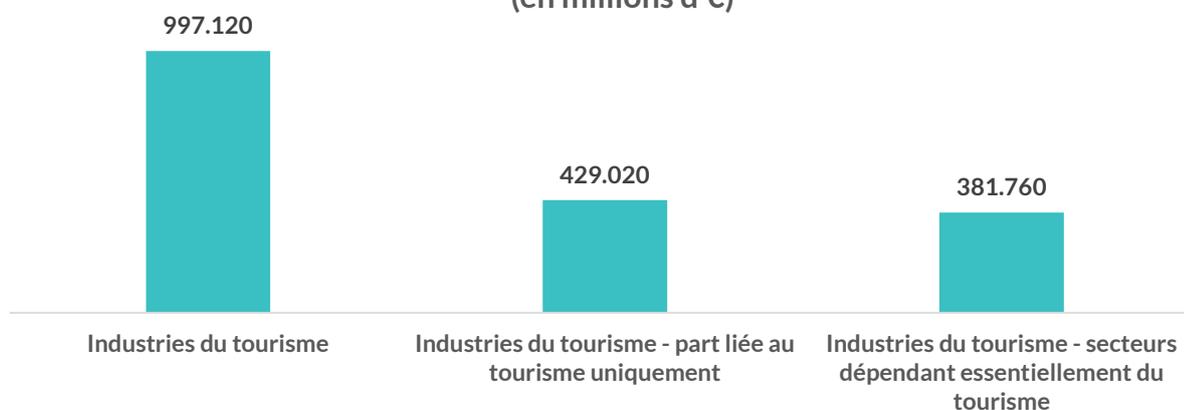
➤ Manque à gagner au 2^{ème} trimestre 2020 :

Le manque à gagner estimé¹ pour le secteur du tourisme pour le deuxième trimestre 2020 varie entre près d'un milliard d'euros et un peu plus de 380 millions selon les approches du secteur du tourisme utilisées (voir encart supra pour plus de détails).

Ce montant absolu est logiquement plus faible pour les approches du secteur du tourisme qui reprennent principalement le chiffre d'affaires lié aux activités des touristes. Néanmoins, dans ces approches, la part que représente ce montant dans le chiffre d'affaires attendu est plus important comme l'illustre le graphique 2.

8

Graph 1 : Manque à gagner en montant au 2^{ème} trimestre
(en millions d'€)

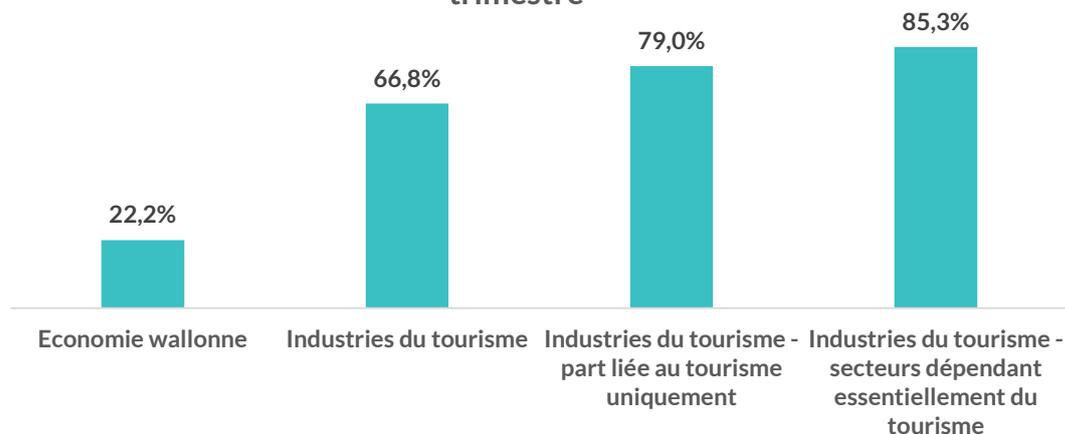


Source : Stabel, chiffre d'affaires déclaré à la TVA – calcul Owt

On constate également que le manque à gagner estimé pour le secteur du tourisme, peu importe la définition qu'on utilise, est de trois à quatre fois plus important que celui de l'économie dans son ensemble. Cette différence est probablement liée à la durée et à l'intensité des mesures prises dans les secteurs liés aux activités touristiques qui ont été plus importantes que dans d'autres secteurs de l'économie.

¹ Il correspond à la différence entre le chiffre d'affaires réellement enregistré par les industries du tourisme et celui auquel elles auraient pu s'attendre en l'absence de crise « Coronavirus », compte-tenu de la tendance observée au cours des quatre dernières années.

Graph 2 : Manque à gagner en % du CA attendu au 2ème trimestre



Source : Stabel, chiffre d'affaires déclaré à la TVA – calcul Owt

Plusieurs définitions du secteur du tourisme :

Afin de refléter la diversité d'approches qui existent quant à la définition du secteur du tourisme, le manque à gagner estimé du secteur du tourisme a été calculé selon trois approches différentes de celui-ci :

Industries du tourisme : secteur des industries du tourisme dans son ensemble tel que défini dans le compte satellite du tourisme en Wallonie²(La liste des secteurs considérés comme industrie du tourisme est reprise en annexe). Elle appréhende l'ensemble de la perte de chiffre d'affaires des industries du tourisme peu importe qu'il soit lié ou non aux activités des touristes (séjours et excursions). Dans cette approche, par exemple, le chiffre d'affaires de tous les restaurants, compagnies de taxis et hôtels est pris en compte peu importe la part que les dépenses des touristes représentent dans celui-ci.

Industries du tourisme - part liée au tourisme uniquement : secteur des industries du tourisme dans son ensemble tel que défini pour le compte satellite du tourisme en Wallonie mais en isolant la part du chiffre d'affaires liée spécifiquement aux activités des touristes (séjours et excursions) en appliquant les ratios de tourisme par produits calculés dans le dernier compte satellite du tourisme en Wallonie. Dans cette approche, par exemple, on prend en compte uniquement le chiffre d'affaires de tous les restaurants, compagnies de taxis et hôtels auraient enregistré grâce aux dépenses des touristes. Il est donc fortement réduit pour les restaurants mais très peu pour les hôtels.

Industries du tourisme - secteurs dépendant essentiellement du tourisme : sélection des secteurs des industries du tourisme qui sont les plus dépendant des activités des touristes comme les hébergements, les agences de voyages ou les attractions touristiques. Elle appréhende l'ensemble de la perte de chiffre d'affaires de ces industries dont l'essentiel est par la nature lié aux activités des touristes. Dans cette approche, par exemple, on ne prend pas en compte le chiffre d'affaires des restaurants ou des compagnies de taxis mais bien celui des hôtels et dans son intégralité.

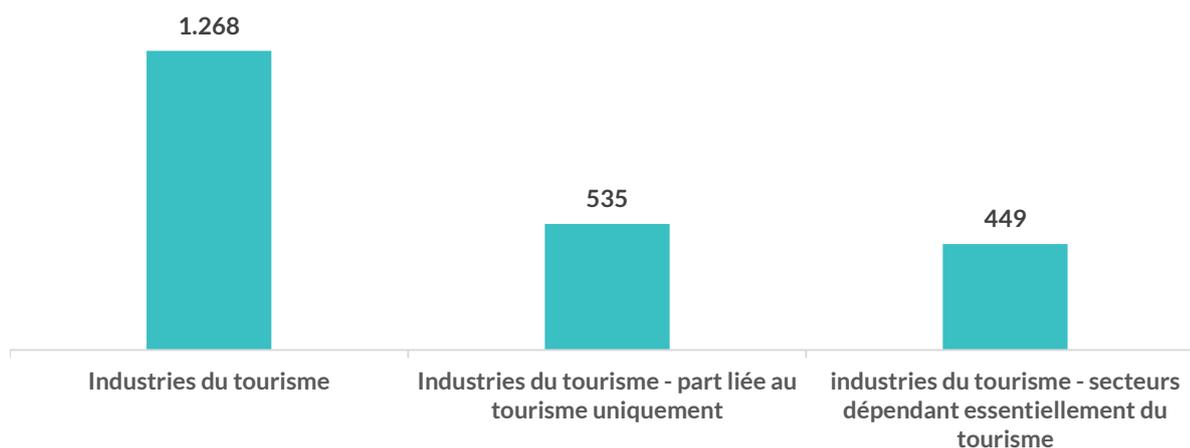
Les deux dernières approches permettent d'appréhender selon des méthodes différentes la part du manque à gagner spécifiquement liée à l'activité touristique.

² CGT & Trace TPI, Actualisation du compte satellite du tourisme de Wallonie, juin 2018.

➤ **Manque à gagner depuis le début de la crise :**

Le manque à gagner estimé total du secteur du tourisme en Wallonie s'élève, à ce jour³, à entre 1,27 milliard et 449 millions selon les définitions du secteur du tourisme utilisées.

Graph 3 : Manque à gagner en termes de chiffre d'affaires période mars - août 2020 (en million d'€)

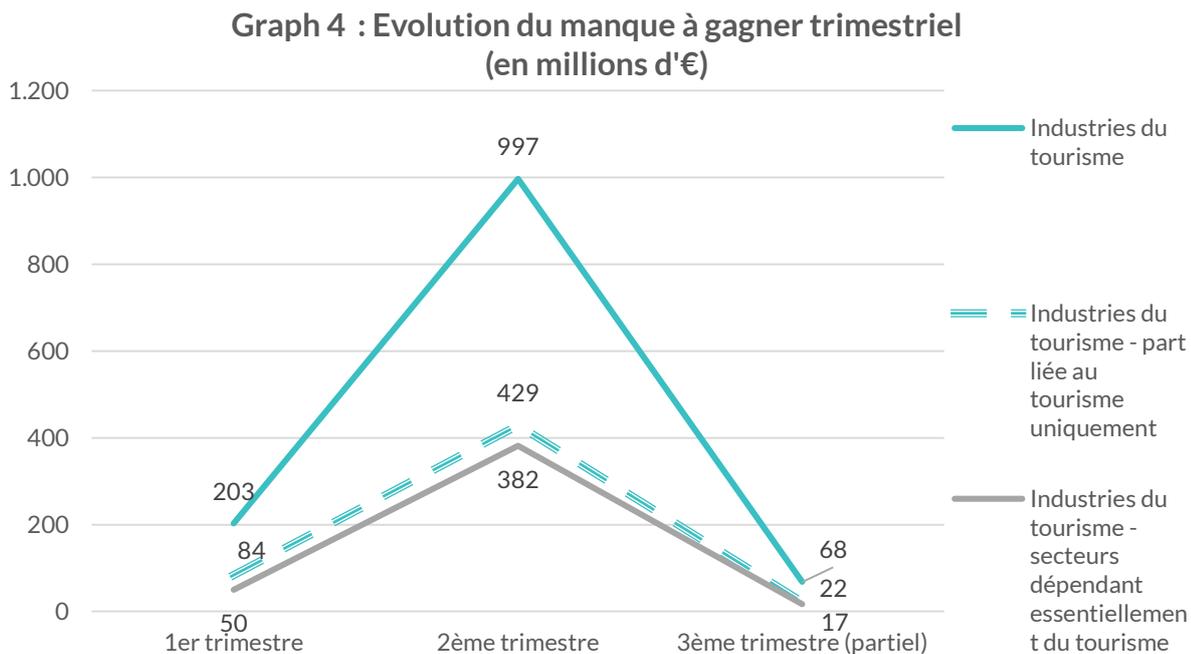


Source : Stabel, chiffre d'affaires déclaré à la TVA – calcul OwT

Ces montants absolus représentent entre 32% et 48% du chiffre d'affaires attendu au cours des trois premiers trimestres 2020 par le secteur du tourisme depuis le début de la crise. Si la tendance actuelle se poursuit, le manque à gagner pour l'ensemble de l'année 2020 pour le secteur du tourisme devrait représenter entre un quart et un tiers du chiffre d'affaires annuel attendu.

A ce jour, comme l'illustre le graphique n°4 ci-dessous, l'essentiel de ce manque à gagner porte sur le 2^{ème} trimestre 2020. Pour le 3^{ème} trimestre, les estimations, basées à ce stade sur des sondages, tablent sur un manque à gagner faible essentiellement lié aux limitations de capacité dans les attractions touristiques. Mais il n'est pas impossible que le secteur ait enregistré un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui attendu au cours de ce trimestre compte-tenu de la croissance du tourisme local. Ces éléments devront être confirmés lorsque le chiffre d'affaires enregistré au cours du 3^{ème} trimestre sera connu.

³Il s'agit de l'addition des manques à gagner estimés à partir des chiffres d'affaires déclarés à la TVA pour le 1^{er} et le 2^{ème} trimestres 2020 et des estimations de ce montant pour les mois de juillet et août à partir d'hypothèses en termes d'évolution du nombre de nuitées rapportés dans les sondages effectués par le CGT auprès des opérateurs touristiques.



Source : Stabel, chiffre d'affaires déclaré à la TVA – calcul Owt

Industries du tourisme en Wallonie		
Code nace (5 digit)	Intitulé	Dépendant essentiellement du tourisme
49100	Transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain	Non
49310	Transports urbains et suburbains de voyageurs	Non
49320	Transports de voyageurs par taxis	Non
49390	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	Non
50300	Transports fluviaux de passagers	Oui
51100	Transports aériens de passagers	Oui
55100	Hôtels et hébergement similaire	Oui
55201	Auberges pour jeunes	Oui
55202	Centres et villages de vacances	Oui
55203	Gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances	Oui
55204	Chambres d'hôtes	Oui
55209	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée n.c.a.	Oui
55300	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	Oui
56101	Restauration à service complet	Non
56102	Restauration à service restreint	Non
56290	Autres services de restauration	Non
56301	Cafés et bars	Non
56302	Discothèques, dancings et similaires	Non
59140	Projection de films cinématographiques	Non
68201	Location et exploitation de biens immobiliers résidentiels propres ou loués, sauf logements sociaux	Non

77110	Location et location-bail d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (< 3,5 tonnes)	Non
77210	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	Oui
77350	Location et location-bail de matériels de transport aérien	Non
79110	Activités des agences de voyage	Oui
79120	Activités des voyagistes	Oui
79901	Services d'information touristique	Oui
81100	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	Non
90012	Réalisation de spectacles par des ensembles artistiques	Oui
90021	Promotion et organisation de spectacles vivants	Oui
90041	Gestion de salles de théâtre, de concerts et similaires	Oui
91020	Gestion des musées	Oui
91030	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Oui
91041	Gestion des jardins botaniques et zoologiques	Oui
91042	Gestion et conservation des sites naturels	Oui
93110	Gestion d'installations sportives	Oui
93121	Activités de clubs de football	Non
93130	Activités des centres de culture physique	Non
93199	Autres activités sportives n.c.a	Non
93211	Activités foraines	Non
93212	Activités des parcs d'attractions et des parcs à thèmes	Oui
93291	Exploitation de salles de billard et de snooker	Non
93292	Exploitation de domaines récréatifs	Oui
93299	Autres activités récréatives et de loisirs n.c.a.	Oui